

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE

Samedi 28 février 2009

Présidence de M. Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale,
et de M. Gérard Larcher, président du Sénat

La séance est ouverte à neuf heures.

L'avenir de l'Europe à l'horizon 2030

M. le président Bernard Accoyer. Mesdames, messieurs les présidents et chers collègues, nous nous retrouvons pour débattre de l'avenir de l'Europe à l'horizon 2020-2030. Le Conseil européen du 14 décembre 2007 a créé un groupe de réflexion indépendant invité à identifier les questions fondamentales auxquelles l'Europe est susceptible d'être confrontée dans les vingt prochaines années et à étudier les réponses à leur apporter. Chargé de déterminer la meilleure manière d'asseoir la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région qui l'entoure, sans aborder dans le détail les questions institutionnelles ou financières, le groupe remettra son rapport au Conseil européen de juin 2010. Je salue l'importance de ses travaux car, plus que jamais, nous avons besoin de renouer avec un projet collectif pouvant susciter l'adhésion de nos concitoyens à la construction européenne.

J'encourage les membres du groupe à poser toutes les questions qui engagent notre avenir : la pérennité du modèle européen de cohésion sociale au XXI^e siècle ; l'enjeu essentiel de l'énergie durable ; la protection contre les menaces diffuses du terrorisme et du crime organisé ; les besoins démographiques et les défis posés par les zones de conflit aux marges de l'Union. Les fondements mêmes de l'identité seront ainsi au cœur d'une réflexion qui, je n'en doute pas, nous apportera beaucoup.

Les Parlements nationaux ont un rôle tout particulier à jouer dans ce cadre : d'abord, bien sûr, selon la lettre des traités, puisque le traité de Lisbonne nous confie la mission de participer aux conventions qui seraient désormais chargées de préparer la révision des traités, mais aussi selon l'esprit de notre nouvelle mission, qui fait de nous de précieux relais de proximité entre les peuples de l'Europe. C'est pourquoi nous vous proposons, mes chers collègues, d'échanger dès à présent sur ce thème essentiel.

M. Bruno Le Maire, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Mesdames, messieurs les présidents, monsieur le président du groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour débattre de l'avenir de l'Europe à l'horizon 2030.

La France a beaucoup œuvré en 2007, à l'initiative du Président de la République, pour la constitution du groupe de travail, désormais appelé « groupe Gonzalez », qui a la responsabilité de réfléchir sur l'avenir de l'Union. Dans des temps aussi incertains, une telle initiative est particulièrement opportune et nos attentes à l'égard de ce groupe sont d'autant plus élevées.

Ma conviction profonde est que l'Union européenne est en train de vivre, avec la crise économique et financière, une étape décisive de son histoire. Quand chaque jour apporte son lot d'annonces nouvelles et de nouvelles révolutions, il faut une boussole fiable, un cap clair, et une idée précise de la route à suivre. C'est ce défi que le groupe de réflexion doit nous aider à relever.

Nous avons ainsi besoin le plus rapidement possible des institutions définies dans le traité de Lisbonne. Sans traité de Lisbonne, pas d'institutions stables, et sans institutions stables pas d'avenir pour l'Europe ! À cet égard, le vote récent du Parlement de la République tchèque a adressé un signal très positif dont nous nous sommes tous réjouis.

Pour revenir à la crise, je dirai que les choix que nos nations feront seront décisifs pour l'Europe, qui hésite aujourd'hui entre le chacun-pour-soi et la solidarité dans un destin commun. La tentation est grande du repli sur soi et du protectionnisme. Mais ces réflexes sont dangereux et ils doivent être combattus par les institutions européennes, les gouvernements et les Parlements des États membres. Critiquer les comportements des uns et des autres est inutile en temps de crise : le dialogue doit prendre le pas sur la stigmatisation.

Pour rassurer et convaincre nos concitoyens, nous devons proposer une nouvelle orientation à l'Europe et admettre qu'un cycle de la construction européenne s'achève, un cycle de prospérité partagée durant lequel la concurrence et l'émulation entre États membres étaient mises en avant. Après la crise, le monde ne sera plus comme avant.

L'Union a la légitimité et le courage de proposer un modèle pour l'avenir. Il lui reste à s'en donner les moyens en se dotant de nouveaux instruments. Pour montrer qu'elle est la seule recette efficace face à la crise, l'Europe doit avoir clairement à l'esprit le modèle économique, le modèle de société et les valeurs qu'elle entend défendre dans les prochaines décennies.

J'ai à ce sujet trois convictions.

Premièrement, après les errements passés, une régulation et un contrôle efficaces de l'ensemble des acteurs financiers sont absolument essentiels. Les résultats encourageants de la rencontre du 22 février à Berlin marquent la volonté des Européens de peser lors du sommet du G20 de Londres. L'alternative est simple : soit nous arrivons unis, avec des positions fortes sur les *hedge funds*, la supervision, les paradis fiscaux, et nous pourrions nous faire entendre ; soit nous arrivons divisés, et nous ne pèserons pas face aux États-Unis, ni face aux autres grandes puissances mondiales. Nous avons, reconnaissons-le, des intérêts propres qui ne se confondent pas nécessairement avec ceux de nos amis américains. L'Union européenne doit être aux avant-postes de la lutte contre les paradis fiscaux, pour l'encadrement des *hedge funds*, l'évaluation des agences de notation, la limitation des rémunérations dans le secteur financier et le renforcement des instances de supervision.

Telles sont les attentes de nos concitoyens, et nous devons être à la hauteur.

La France et l'Allemagne ont joué un rôle décisif pour atteindre ces premiers résultats. Et c'est un combat qu'elles sont décidées à poursuivre sans relâche avec l'ensemble de leurs partenaires. Il ne s'agit pas de discussions techniques, l'enjeu n'étant rien de moins que la définition du système économique européen que nous voulons : un capitalisme d'entrepreneurs régulé, durable, responsable, au service d'une économie dynamique et innovante.

Deuxièmement, la politique industrielle doit devenir une grande ambition pour l'Union. La crise a montré la limite de la seule logique de concurrence. La stratégie de Lisbonne a été utile, mais elle est désormais dépassée. Des coopérations étroites, des

investissements communs entre États membres, des stratégies collectives sont nécessaires pour permettre à l'industrie européenne de sortir renforcée de la crise. Aucune industrie nationale ne réussira seule.

Pour gagner en compétitivité, nous avons un avantage décisif par rapport à d'autres régions : le marché intérieur. Nous avons une force : notre capacité d'innovation. Et un atout décisif : la qualité de nos salariés. Sachons ensemble mieux les utiliser ! Une politique industrielle européenne coopérative et durable est la promesse d'une nouvelle croissance. Ce sera la seule stratégie efficace pour maîtriser l'endettement public.

Pour sortir de la crise, nous avons fait le seul choix possible, celui de la relance par la dépense publique, mais au prix d'un endettement massif de tous les pays européens. À l'échéance de quelques années, le problème que nous aurons à résoudre sera celui de la diminution de l'endettement public. Or, pour ce faire, il n'y aura pas d'autre possibilité que l'innovation, la recherche et une politique industrielle collective pour retrouver des taux de croissance importants.

Troisièmement, la solidarité doit revenir au cœur de la construction européenne. La crise aiguise les égoïsmes. Pourtant, nous avons besoin de solidarité : à l'égard des États membres, notamment d'Europe centrale et orientale, qui souffrent aujourd'hui de la crise financière et bancaire ; au sein des États membres eux-mêmes, à l'intérieur des nations pour lutter contre toutes les formes de pauvreté et réduire les inégalités. La réduction des inégalités est une des valeurs fondatrices de l'Europe, à laquelle nous devons rester fondamentalement attachés. Sur ce sujet difficile, la présidence française a initié une démarche commune en proposant de fixer des objectifs quantifiés nationaux de réduction de la pauvreté. C'est en apportant des réponses collectives à ce défi de la cohésion sociale que nous resterons fidèles à une conception commune à tous les Européens de ce qu'est la vie en commun en Europe.

Mesdames, messieurs les présidents, la crise nous oblige à réfléchir à l'avenir de l'Europe avec des idées neuves. Nous avons un devoir d'imagination et de réflexion. Vos institutions parlementaires, le groupe de réflexion doivent jouer un rôle majeur dans cet exercice en apportant la sensibilité propre à chaque État membre. Aucun État ne détient à lui seul la vérité. L'avenir de l'Europe dépend des échanges entre chacun des États qui la constituent. Elle sortira renforcée des épreuves qu'elle est en train de traverser à condition que tous les membres de la famille européenne que vous représentez se rassemblent pour porter une ambition commune. (*Applaudissements.*)

M. Felipe González, président du groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe. Je remercie tout d'abord le président de l'Assemblée nationale de son invitation.

Je commencerai mon propos par une série de mises en garde.

Comme le groupe de réflexion vient de commencer ses travaux, je ne pourrai m'exprimer qu'en mon nom propre. J'ai toujours été un Européen convaincu et, avec la crise, je le suis encore davantage. Si l'Union européenne n'existait pas, nous devrions l'inventer. La crise que nous vivons est globale, mais les instruments que nous utilisons pour lutter contre elle sont locaux. Même les États-Unis admettent qu'ils ne peuvent régler la crise internationale en faisant cavalier seul : la donne a changé.

Juste après la signature du traité de Lisbonne, nous avons décidé de créer un groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe. Mais, depuis lors, les mauvaises nouvelles se sont succédées. La première, c'est que, pour obtenir des résultats, nous aurions dû commencer

avant-hier de profondes réformes de structure. Il faut fixer un cap et supprimer les goulets d'étranglement qui nous empêchent d'avancer.

Le traité de Lisbonne a connu bien des vicissitudes, mais, comme le groupe de réflexion n'a pas vocation à s'intéresser aux problèmes institutionnels, supposons donc que ce traité aboutisse.

Entre les Conseils européens de 2007 et de 2008, la crise s'est révélée être d'une ampleur sans précédent et ses effets sont dévastateurs sur l'économie interne. La crise institutionnelle se double d'une crise économique et financière.

Les menaces qui planent sur la sécurité européenne proviennent d'autres sources que du terrorisme international et du crime organisé – la crise géorgienne et le déploiement du bouclier antimissile, sans parler de la rupture dans l'approvisionnement en gaz de certains pays européens, l'ont montré. La sécurité apparaît donc comme un concept intégré vis-à-vis duquel celui de frontière est inopérant. C'est la raison pour laquelle nous devons apporter des réponses communes.

La crise que nous vivons est systémique, mais il n'existe pas d'alternative au système capitaliste. Plus personne ne croit au communisme, et les utopies font plutôt régresser qu'avancer. Globale, la crise met en évidence la contradiction entre le cadre encore local et national de la démocratie et de la souveraineté d'un côté, et une économie de plus en plus internationalisée et interdépendante de l'autre. Il y a dix ans déjà, je signalais dans un rapport que, compte tenu des caractéristiques du système financier, toute épidémie apparue ici ou là se transformerait inexorablement en pandémie : en 1998, la crise asiatique s'est propagée à la Turquie, à la Russie et au Brésil avant d'atteindre les marchés centraux avec l'éclatement de la bulle Internet. M. Le Maire a raison : nous n'avons pas d'autre solution que de trouver une gouvernance globale pour un système financier globalisé.

Pour donner corps au concept d'Union européenne, être unis ne suffit pas : il faut aussi se mettre d'accord avec d'autres. Alors que le Président Obama met fin à l'unilatéralisme américain, nous ne pourrions pas de notre côté plus agir sans les États-Unis : personne n'est en mesure d'endiguer seul la crise.

Les pertes provisoires sont évaluées à 60 000 milliards de dollars, soit quatre fois le PIB des États-Unis, mais nous n'avons pas pris la mesure de certains phénomènes. Alors que l'économie mondiale croissait au rythme très satisfaisant de 4,5 % par an, les mouvements financiers progressaient, quant à eux, de 60 %. Pourquoi un tel écart ? Et pourquoi ne nous en sommes-nous pas préoccupés ? Les fonds qui auraient dû financer les projets d'avenir ont servi à créer des instruments financiers vides. Des produits dérivés ou structurés, on ignore tout des sous-jacents faute de contrôle et de comptabilité.

Je suis membre d'une tribu de gauche face à laquelle se faire l'avocat de l'économie de marché n'a pas été une sinécure. J'ai ensuite défendu l'idée que le marché ne suffisait pas et qu'il fallait garder la faculté d'intervenir dans l'économie. Pourtant, après la chute du mur de Berlin, les politiques ont cru à la main invisible du marché et l'ampleur du choc de 2008 les a pris de court. Maintenant, les marchés nous demandent de faire face. Mais c'est comme au football : nous manquons d'entraînement. Il faut aussi éviter à tout prix l'hyper-réglementation qui ne résoudra pas tous les problèmes des institutions financières internationales. Je suis tel Don Quichotte qui, il y a cinq cents ans, conseillait à Sancho Panza, devenu gouverneur, d'être pragmatique. Plutôt que d'édicter des règles tous azimuts, il faut que celles qui sont adoptées soient respectées. C'est surtout de cohérence que le système a besoin : il ne peut pas y avoir une régulation américaine, une régulation asiatique et une

régulation européenne. Le G20 doit garantir la transparence des mouvements de capitaux pour mieux les prévoir.

La situation est grave. Au printemps dernier, nous avons été surpris par la flambée des cours du pétrole – les 147 dollars le baril ont été atteints. Dans le même temps, des capitaux se sont reportés sur les marchés à terme où les achats sont passés en deux mois et demi de 70 milliards à 280 milliards de dollars. Interdire ces opérations entraverait la liberté et le dynamisme des acteurs économiques, mais il est irresponsable de se contenter de dépôts de garantie de 5 %. Ceux qui achètent du riz ou de l'énergie devraient verser 60 % du montant de la transaction – à ce niveau, les institutions financières ne courraient pas de risque compte tenu de l'ampleur des variations de cours – pour endiguer la spéculation qui est la cause de l'inflation.

Venons-en maintenant aux priorités de l'Europe pour l'horizon 2020-2030. Elles n'ont pas changé, mais la crise, dont nous n'avons pas encore pris l'exacte mesure, va nous obliger à mener des réformes de structure qui ne paraissaient pas indispensables pour renforcer une coordination nécessaire. Les initiatives nationales ne peuvent pas tirer parti de la synergie que procure la collaboration entre vingt-sept pays. À cet égard, la crise peut aussi être une chance.

Le groupe de réflexion a un avantage sur les autres organes de l'Union : il a une plus grande liberté de parole puisqu'il ne sollicite aucun vote. Ainsi, les Européens vantent leur modèle comme le meilleur du monde en termes de cohésion sociale. C'est juste, et l'on nous dit qu'il faut, pour ce faire, revoir l'agenda de Lisbonne. Pourtant, il n'a pas fonctionné. L'objectif de Lisbonne n'était-il pas de faire de l'Union européenne à l'horizon 2000-2010 la première puissance économique et technologique du monde ? Or, loin d'avoir progressé, nous avons reculé, et avant 2007. Le fossé avec les États-Unis s'est creusé, sans parler de notre position vis-à-vis de la Chine et de l'Inde. Si nous faisons de la cohésion sociale une affaire de civilisation, posons-nous la question de savoir comment la financer avec une économie qui ne crée pas de valeur par l'innovation et qui perd en compétitivité globale !

La cohésion sociale est aussi en crise à cause de l'évolution de notre démographie. La pyramide des âges s'est inversée avec un rétrécissement des classes actives. Les flux migratoires ont permis de contrecarrer certains problèmes et de préserver la cohésion sociale. On ne peut pas dissocier le social de l'économique, surtout avec la crise exogène qui nous frappe. On ne pourra jamais rivaliser avec les pays à bas coût de main-d'œuvre. La valeur ajoutée que nous dégageons doit nous servir à nous assurer un avantage de compétitivité. Les objectifs de Lisbonne doivent être revus car, si le diagnostic était correct, le traitement était-il adapté ? Il est prioritaire de régler ce problème de compétitivité globale pour garantir la cohésion sociale, d'autant que les lacunes du système telles que le chômage ne pourront guère être comblées si nous perdons de la compétitivité. Et ce sera difficile dans les contextes nationaux actuels.

En conclusion, je définirai trois priorités.

D'abord, nous avons besoin d'un nouveau pacte social pour le XXI^e siècle, comme celui qu'avaient conclu les signataires du Traité de Rome. Il s'agissait là d'un modèle vertueux parce que nous étions alors en mesure de donner du travail à tous, d'exporter et de financer la solidarité, mais il fait partie du passé.

Deuxième priorité : l'énergie et le changement climatique. La suspension des livraisons de gaz russe à l'Ukraine, qui a provoqué une rupture de l'approvisionnement de plusieurs pays européens, est inquiétante. En effet, si l'Europe ne tremble pas de froid quand

deux ou trois de ses membres, aussi petits soient-ils, grelottent, alors il n'y a pas d'Europe. L'Union européenne doit agir en tant que telle.

L'Union soviétique était néfaste mais ses gérontes n'auraient jamais imaginé de ne pas respecter un contrat. Les dirigeants de la Russie actuelle sont imprévisibles – ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'ils « coupent les vannes » – et l'Europe ne peut pas accepter d'être à leur merci.

De même, avec la chute du pétrole, la tentation est forte de faire marche arrière dans la recherche d'énergies alternatives et de remettre à plus tard le « 3 fois 20 ». Or ce serait une grossière erreur car, dès que l'économie mondiale aura retrouvé un taux de croissance de 3 %, la crise énergétique reprendra.

Pourquoi ne pas débattre de l'énergie nucléaire, que l'on soit pour ou contre ? Certains pays refusent pendant que d'autres s'équipent. L'Union ne pourra pas continuer à faire comme si la question ne se posait pas dans un contexte hypothéqué par notre insuffisante autonomie énergétique et les tensions environnementales. Il est donc important de débattre ! Certains risquent de profiter du silence de l'Union pour retarder de vingt-cinq ans leur programme de lutte contre le réchauffement. Même si nous devons appliquer strictement le principe de subsidiarité, il est indispensable que l'Europe s'achemine vers une politique énergétique commune. Faute de savoir tirer profit de la synergie que procure le marché intérieur, de la révolution technologique et d'une interconnexion des réseaux énergétiques, l'Union européenne n'atteindra pas les objectifs qu'elle s'est fixés ni ne respectera les engagements qu'elle a pris.

Troisième priorité : les flux migratoires. L'immigration est perçue à la fois comme un besoin et une menace. Avec l'espace Schengen, il n'est pas possible d'avoir des politiques nationales en raisonnant par rapport à ses propres frontières et en s'engageant dans une politique bilatérale avec les États d'émigration, sauf pour ce qui est des processus d'intégration des migrants. Sans politique globale, nous ne parviendrons pas à réguler les flux. Il n'est pas possible de faire coexister des législations différentes à l'intérieur d'un espace commun.

Le crime organisé et le terrorisme international qui nous menacent ne connaissent pas de frontières. Pour s'en protéger, il faut des instruments juridiques et policiers transnationaux. Or les réponses que nous organisons manquent totalement de coordination. Certains projettent de donner plus de pouvoir au centre, mais la bureaucratie n'est pas une solution !

Dans tous ces domaines, nous devons envisager les choses autrement.

Tout cela nous conduit à poser la question suivante : de quelle politique étrangère avons-nous besoin ?

L'intégration de la France dans la structure militaire de l'OTAN a donné lieu à un débat qui n'est pas rationnel car elle ne nuira ni au fonctionnement de l'OTAN, ni à celui de la politique étrangère et de défense, dont nous avons besoin. Il n'y a pas de contradiction entre les deux car, de fait, la France et la Grande-Bretagne ont des politiques de défense cohérentes entre elles. L'Europe compte plus de 1,5 million de soldats, dont 90 % relèvent de la défense territoriale, qui est dépassée. Il faudrait que 100 000 d'entre eux au moins soient prêts à intervenir ailleurs. Tous les pays n'ont pas forcément vocation à alimenter une telle force. Mais si l'on veut une politique de sécurité et une politique extérieure dignes de ce nom, il faut éviter que chaque demande d'intervention au Liban ou en Afrique ne donne lieu à une surenchère. Il serait préférable d'avoir une unité militaire et une force policière – conformément à ce qui nous est demandé en Afghanistan ou au Liban – capables de se

déployer rapidement. Les États-Unis vont à nouveau demander l'aide de l'Europe, qui devra répondre pour jouer son rôle de partenaire. Nous avons besoin d'une politique extérieure et de sécurité pour accompagner nos objectifs prioritaires, notamment quand il s'agit d'énergie ou d'immigration.

Sous la présidence française a éclaté une crise imprévue : le conflit russo-géorgien. Je ne souscris ni à l'initiative géorgienne, ni à la riposte surdimensionnée de la Russie, ni même au bouclier antimissile qui nous protégerait prétendument de l'Iran. Les Russes savent bien que ce sont eux qui sont visés. Il faut aussi se demander comment intégrer la Russie dans le concept de sécurité européenne. La Russie n'est plus le grand ennemi traditionnel, même si ce n'est pas facile de négocier avec elle. La sécurité de l'Europe ne peut pas se construire contre elle et le discours sur le bouclier antimissile n'est pas crédible.

Dans ces conditions, comment s'étonner que les citoyens européens soient eurosceptiques ? Comment voulez-vous qu'ils nous croient ?

Dans les documents de préparation du G20, l'Union propose avec les États-Unis et l'Amérique latine de réglementer les paradis fiscaux dans des termes typiques de notre langue de bois. Tout le monde comprend de quoi il s'agit, mais personne ne comprend pourquoi on utilise un tel langage.

Comment améliorer la communication avec les citoyens ? En parlant clairement ! Et je continuerai à m'exprimer ainsi, la mélancolie dût-elle en être le prix. (*Applaudissements.*)

(M. Gérard Larcher succède à M. Bernard Accoyer au fauteuil de la présidence.)

M. Přemysl Sobokta, président du Sénat de la République tchèque. Il existe plusieurs voies pour débattre de l'avenir de l'Europe à l'horizon 2030. Mais la pire d'entre elles serait de tomber dans le piège des slogans optimistes – qui annoncent la vie en rose – et d'élaborer des plans quinquennaux. Nous, pays ex-communistes, avons connu la centralisation économique, le dirigisme de l'État, la bureaucratie sclérosée : dans l'intérêt même de l'Europe, nous devons refuser fermement ces tentations – auxquelles certains de nos collègues d'Europe occidentale sont sensibles, pour des raisons qui nous échappent.

Les experts doivent nous fournir des prévisions sérieuses en matière démographique, en matière économique, en matière d'énergie ou de sécurité. Mais puisque nous sommes réunis ici en tant que parlementaires européens, discutons de l'avenir des pratiques institutionnelles.

N'ayons pas peur d'écouter les pays moins grands, ou nouveaux membres de l'Union européenne.

Václav Havel, ancien président de la République tchèque, a proposé l'instauration d'un Sénat européen. Je partage cette idée, qui permettrait d'éviter certaines erreurs commises par le Parlement européen. Ma longue expérience parlementaire m'a appris qu'un Sénat prend plus de distance et sait se pencher sur les problèmes de fond ; il ne cherche pas à déterminer la taille des bananes ou des concombres.

Cette proposition a été accueillie dans un grand silence. Ce ne fut pas le cas des propos critiques sur les risques de l'intégration tenus par M. Václav Klaus, qui ont fait hurler.

Si j'ai cité ces deux exemples, c'était pour que personne ici ne croie que les hommes politiques tchèques sont indifférents à la politique européenne !

Lançons donc un débat concret sur une seconde chambre européenne, sur sa composition, sur ses pouvoirs. N'ayons pas peur d'un débat fort sur les risques qui menacent la démocratie européenne, et remplaçons les éclats médiatiques par une réflexion. Ainsi, je pense qu'une représentation paritaire au Sénat européen serait une garantie d'égalité et permettrait un renforcement de la démocratie sans discrimination.

N'oublions pas les Parlements nationaux, qui sont proches des citoyens et qui nous protègent de la bureaucratie. Je suis convaincu qu'en 2030, ce rôle leur incombera plus que jamais. Sinon, une Europe grise, morne, économiquement faible, ne pourra affronter les défis de l'avenir.

Les idées de subsidiarité et de proportionnalité sont de précieux éléments de la voie européenne. Ne les abandonnons pas !

Le débat sur l'Europe est précieux, non seulement pour les experts, mais aussi pour les parlementaires nationaux. Je nous souhaite à tous de vivre assez longtemps pour connaître l'année 2030, et j'espère surtout que nos efforts permettront à nos enfants de vivre heureux en 2030 dans chacun de nos pays. (*Applaudissements.*)

M. le président Gérard Larcher. Je me permets de rappeler que l'idée d'un Sénat européen a été d'abord avancée par M. Alain Poher, l'un de mes prédécesseurs à la présidence du Sénat français, et qui fut d'ailleurs l'un des compagnons de Jean Monnet.

M. Javier Rojo, président du Sénat d'Espagne. Une bonne gestion des politiques publiques est nécessaire pour que nos démocraties continuent à progresser. Mais, pour que nos citoyens adhèrent à l'idée européenne, il faut un avenir partagé, il faut offrir un espoir. Aujourd'hui, les incertitudes sont nombreuses, notamment en matière de sécurité.

Un *leadership* fort sera nécessaire pour répondre aux grands défis de demain : cohésion sociale, changement climatique, flux migratoires. Comme l'a rappelé Felipe González, dans une démocratie, ce n'est pas la bureaucratie qui prend en charge ces problèmes : il y va du modèle européen.

Il y a un problème institutionnel européen : le traité constitutionnel a échoué et il faut attendre pour juger de la réussite de celui de Lisbonne. Mais nous n'avons plus beaucoup de temps pour mettre en place une Europe qui fonctionne. Nous devons pourtant être capables de définir le rôle de l'Europe. Il faut le faire avec assurance, car les hésitations ont des conséquences dangereuses, et elles font naître scepticisme et xénophobie.

Nous devons réfléchir et agir, mais sans abandonner les légitimes intérêts de chaque nation. Comme l'a dit Felipe González, chacun doit réfléchir à un projet commun pour renforcer l'Union européenne, qui doit être un acteur politique et économique de premier ordre. Et je ne parle pas ici seulement des acteurs politiques, mais aussi des acteurs économiques et des citoyens, qui, au quotidien, ont parfois l'impression qu'ils sont les oubliés d'un projet bureaucratique.

Je suis un Européen convaincu, et je crois que nous devons déployer tous nos efforts pour que l'Europe soit forte. La contribution de personnes comme Felipe González nous aidera à construire l'Europe que nous voulons, à nous rapprocher des aspirations des citoyens, et à rapprocher les institutions des citoyens.

M. Pavel Gantar, président de l'Assemblée nationale de Slovénie. Je crois qu'aucun de ceux qui ont conçu notre rencontre n'avait imaginé les effets de la crise économique sur l'Europe d'aujourd'hui. Mais, si nous ne voulons plus des scénarios du passé, alors il faut agir.

L'Europe d'aujourd'hui n'est plus celle d'il y a quinze ans ; nous avons su répondre aux problèmes de l'intégration économique et mener à bien la transition dans les pays d'Europe centrale. Nous avons construit l'euro et les nouveaux pays se sont intégrés à la maison européenne. L'Union européenne en est sortie renforcée.

Aujourd'hui, de nouveaux défis se présentent : mondialisation, flux démographiques, changement climatique, problèmes de sécurité. Les conceptions économiques, mais aussi les institutions, sont ainsi mises à l'épreuve. Agissent-elles assez rapidement ? Leur légitimité démocratique est-elle suffisante ? Des réponses ont déjà été apportées au niveau international, et j'espère que nous irons plus loin encore dans cette voie.

Il faut être rapide et juste – car la crise est grave –, écarter le chacun-pour-soi et rester optimiste.

Nous ne savons pas ce que sera l'Europe à l'horizon 2030. Il serait peut-être plus facile de l'imaginer si nous savions ce qu'elle sera dans quelques années.

M. Alan Haselhurst, vice-président de la Chambre des Communes du Royaume-Uni. L'exercice auquel s'est livré Felipe González, avec son groupe de réflexion, est un exercice audacieux s'il en est : il est bien difficile de savoir à quoi ressemblera le monde en 2030, quand nous ne savons pas même à quoi ressemblera le monde en 2010. Bien peu avaient prévu en 2008 la situation que nous vivons en 2009 : la crise est arrivée trop vite pour que les esprits les plus brillants puissent la prévoir.

L'Europe doit faire preuve de solidarité et regarder vers l'avant. Mais elle ne peut pas se complaire dans l'insularité : le monde change autour de nous. Un nouvel ordre mondial émerge et les équilibres se modifient – pensons au nouveau rôle des pays de l'Est. L'Afrique sera-t-elle un acteur de premier plan sur la scène mondiale en 2030 ? Les querelles du Proche-Orient seront-elles réglées, ou feront-elles naître une guerre nucléaire ? Qu'en sera-t-il du Moyen-Orient, dont dépendent nos approvisionnements énergétiques ? Qu'en sera-t-il du changement climatique et des évolutions démographiques ? Comment nourrirons-nous la planète – je pense aux organismes génétiquement modifiés ? Comment évoluera la question de l'énergie – je pense à l'énergie nucléaire ? Qu'en sera-t-il des médicaments et de leur trafic ? La monnaie unique européenne nous aidera-t-elle à surmonter la crise ? Réussirons-nous à résister au protectionnisme ? Quelle sera l'espérance de vie ?

Il faut surtout nous intéresser aux meilleurs moyens d'utiliser le savoir : si nous voulons rester dans la course, il faut utiliser les talents de notre continent et aller bien au-delà de ce que nous faisons aujourd'hui en matière d'éducation. Alors, et alors seulement nous ferons naître un espoir.

M. Arunas Valinskas, président de la Diète de Lituanie. L'Europe d'aujourd'hui est bien différente de celle d'hier. Mais l'idée d'une Europe unie est née grâce à nos pouvoirs d'imagination. L'Union européenne a su créer un institut européen de la technologie : recherche et innovation doivent être les moteurs des solutions que nous apporterons aux problèmes que nous rencontrons. Grâce à la réflexion et à l'imagination, ces solutions sortiront des sentiers battus.

Je rejoindrai certains orateurs, notamment M. Haselhurst, en rappelant que les pères fondateurs ont imaginé l'Europe pour assurer la sécurité par la solidarité et la croissance économique, et que le protectionnisme et la protection des intérêts nationaux sont des obstacles à la solidarité. Ainsi, des décisions courageuses doivent être prises sur un marché commun de l'approvisionnement en énergie, sur l'introduction de l'euro, sur l'évolution à venir des liens transatlantiques, sur les questions d'immigration.

Je suis optimiste : l'époque actuelle me paraît meilleure que celle de Brejnev.

D'ici à 2030, notre modèle économique devra prendre en compte le développement durable, tout en respectant le principe de libre concurrence. C'est alors que le chômage et l'exclusion sociale appartiendront, nous l'espérons, au passé.

L'Europe dépend de nos décisions. Mais saurons-nous agir ou nous contenterons-nous d'écouter ceux qui parlent le plus fort ? (*Applaudissements.*)

M. Vannino Chiti, vice-président du Sénat d'Italie. J'ai beaucoup apprécié l'intervention de M. Felipe González : il a tracé des perspectives longues, tout en soulignant l'importance de l'action concrète. Il n'était pas évident de tenir les deux bouts de la chaîne.

Le Président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, nous l'a dit hier : l'Union européenne doit, pour relever les défis du XXI^e siècle, avoir une identité forte, mais elle doit aussi savoir protéger ses intérêts propres. Cette identité européenne, celle d'une patrie supranationale, n'abolit pas les identités nationales : celles-ci demeurent, mais ne peuvent résoudre les problèmes actuels. M. Pöttering, président du Parlement européen, nous a parlé hier de la dignité de la personne humaine, de la liberté et de la démocratie, de la promotion – non pas agressive, mais intransigeante – des droits humains, et de la justice sociale, fondée sur la solidarité.

Après cette crise, rien ne sera plus jamais comme avant. L'Union européenne est indispensable pour la surmonter. Le traité de Lisbonne, comme l'a dit M. Bruno Le Maire, mais aussi d'autres décisions courageuses, nous y aideront : il nous faut un nouveau pacte social pour le XXI^e siècle. Il convient de revoir l'agenda de Lisbonne et de promouvoir la cohésion sociale, grâce à la réglementation, tout en aidant l'innovation. Il importe aussi de regrouper des moyens aujourd'hui émiétés.

J'exprime mon accord avec ce qui a été dit sur l'autonomie énergétique et l'immigration.

Les relations internationales sont essentielles : l'Union européenne doit savoir jouer son rôle, le plus souvent la main dans la main avec les États-Unis, mais aussi en assumant ses responsabilités propres dans des régions cruciales, comme la Méditerranée et l'Est de l'Europe. Il faudra savoir intégrer la Russie dans les politiques de sécurité.

Je conclurai sur un thème qui, s'il n'est pas au cœur des travaux du groupe de M. Felipe González, est au cœur du débat politique : la Turquie et ses rapports avec l'Union européenne. Les pays qui veulent rejoindre l'Union européenne doivent bien sûr en respecter les principes, et satisfaire à certains critères. Mais je crois que la majorité des forces politiques italiennes considèrent que la Turquie doit pouvoir faire partie de l'Union européenne, afin que l'Europe soit une maison commune de peuples défendant les mêmes valeurs et les mêmes objectifs, respectant les mêmes règles démocratiques et partageant la conception d'une Europe qui agit en matière de sécurité et d'approvisionnement énergétique.

Il faut éviter le choc des civilisations ! C'est l'un des premiers objectifs du projet européen. (*Applaudissements.*)

Mme Barbara Prammer, présidente du Conseil national d'Autriche. Il me paraît très important que les Parlements nationaux, comme le Parlement européen, débattent des conclusions du groupe de réflexion dirigé par M. Felipe González, et y apportent leur contribution.

Nous devons mener à bien des tâches formelles, notamment liées au traité de Lisbonne, mais les Parlements nationaux, plus proches des citoyens, doivent aussi aider à définir une perspective pour l'Europe.

L'ère de l'unilatéralisme est terminée depuis longtemps – M. Felipe González l'a également souligné. Il faut redéfinir l'Europe sans savoir à quoi ressemblera 2030 ; mais il est sûr que l'Europe ne sera forte que si les citoyens sont avec nous, si nous savons faire comprendre aux Autrichiens, aux Français, aux Espagnols et à tous les autres qu'ils sont avant tout des Européennes et des Européens. Et cela ne sera possible que si nous donnons un sens à l'idée européenne.

Le modèle social européen est au centre de nos préoccupations. En ces temps de crise, nous devons éviter les tensions sociales. Il faut donc relever le défi économique aussi vite que possible.

Le modèle européen est celui d'une communauté où la démocratie vit et où la dignité de l'homme est au centre des préoccupations. S'agissant des Roms, je souligne que ce qui s'est passé en Hongrie il y a quelques jours est arrivé en Autriche il y a douze ans. La façon dont nous traitons les minorités est un bon indicateur de la santé des valeurs démocratiques.

Je souscris à ce qu'a dit mon collègue britannique sur l'éducation : elle seule peut garantir que l'évolution démocratique de l'Europe se poursuivra.

S'agissant de la sécurité, j'approuve le discours de M. De Decker. Il nous faut encore débattre d'une stratégie d'organisation du contrôle parlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune.

Quant à l'énergie nucléaire, l'Autriche y reste fermement opposée, je suis convaincue que tous ceux qui ont chez eux des centrales nucléaires veulent notamment éviter les attentats. Nous espérons convaincre qu'il existe des alternatives à l'énergie nucléaire.

M. Louis Galea, président de la Chambre des représentants de Malte. La longue intervention de M. Felipe González a posé la question de la communication de l'Europe avec ses citoyens. Malheureusement, il n'y a pas répondu.

M. Felipe González a évoqué de nombreux dossiers. Je voudrais me concentrer sur les technologies de l'information et de la communication – question intimement liée à celle de la cohésion sociale.

La fracture numérique est un phénomène nouveau, et elle doit être réduite si l'on veut éviter de nouvelles ruptures sociales. Il faut donc mener une réflexion spécifique pour tirer le meilleur profit de ces technologies et les modifications dans les médias vont changer entièrement la façon dont les autorités communiquent avec les citoyens. Pensons à la campagne électorale, puis à la présidence, de Barack Obama : la communication directe avec les citoyens des États-Unis est une véritable révolution !

Comme présidents des Parlements nationaux de nos pays respectifs, nous devons de toute urgence régler cette question : le grand public crée ses propres sites internet, échange des expériences et des informations. Dans le cadre de notre réflexion sur l'avenir, il est crucial de comprendre comment nos populations peuvent acquérir les compétences nécessaires pour utiliser à bon escient les technologies de l'information et de la communication car celles-ci seront à l'avenir au cœur de nos sociétés. (*Applaudissements.*)

M. Georgi Pirinski, président de l'Assemblée nationale de Bulgarie. Si je ne me trompe, c'est en 2007, lors de la signature du traité de Lisbonne, que le Président Nicolas Sarkozy avait proposé que ce groupe de réflexion soit mis en place : il s'agissait de tracer des perspectives pour plusieurs décennies. La crise rend un tel travail plus nécessaire encore, car il faut trouver des solutions et construire un projet politique commun.

Presque vingt ans se sont écoulés depuis les changements de 1989 : à l'époque, nul parmi nous n'aurait imaginé le monde tel qu'il est à présent. Avec le recul, nous comprenons que l'économie libre de marché n'a pas répondu à tout. Il nous faut donc une stratégie, à l'exemple du plan Monnet.

Je propose que M. Felipe González soit invité à tous les Conseils européens pour débattre avec les participants. Les membres de la commission constitutionnelle du Parlement européen lui ont conseillé de parler avec les citoyens : je crois qu'ils ont eu raison. (*Applaudissements.*)

Mme Katalin Szili, présidente de l'Assemblée nationale de Hongrie. Ce débat, ainsi que l'intervention passionnante de M. Felipe González, montrent que l'avenir est en train de se construire. Comme représentants nationaux, nous portons une grande responsabilité dans cette construction : nous n'avons pas le droit de prendre prétexte des incertitudes pour refuser d'élaborer une vision de l'Europe en 2030. Il nous faut répondre à la crise.

Comme l'a souligné M. Felipe González, les problèmes sociaux ou environnementaux, notamment, ne peuvent se régler indépendamment les uns des autres : nous devons faire de notre mieux pour imaginer des solutions globales. Il faut contribuer à la réflexion à l'échelle européenne, mais il importe aussi de penser « local », en se préoccupant de ce que pensent les citoyens. Tout cela me semble devoir être discuté par les Parlements nationaux.

Pour finir, je citerai un proverbe : si le capitaine ne sait pas où mener son navire, c'est le vent qui tient le gouvernail. (*Applaudissements.*)

M. Luka Bebić, président du Parlement de Croatie. Je vous remercie de m'inviter à vous faire part, une fois de plus, de mes réflexions de représentant d'un pays candidat.

M. Felipe González a évoqué un certain nombre de questions essentielles pour l'avenir de l'Europe et du monde. On peut, me semble-t-il, résumer son propos en un principe : nous devons prendre nos responsabilités et créer des fondements solides pour l'avenir.

Le monde moderne est en permanente mutation. Mais il connaît des problèmes, comme ceux issus de la crise financière ou du changement climatique. Ces problèmes se

posent au monde tout entier, mais les mêmes recettes ne sont pas forcément valables sur le plan national et sur le plan international.

L'Union européenne est aujourd'hui le modèle multilatéral d'intégration le plus abouti. Il trouve son origine dans une vision de la coopération régionale, et l'Europe a changé grâce aux perspectives qu'ont su tracer ses fondateurs. À l'avenir, l'Europe doit être un protagoniste sur la scène internationale. Elle dispose d'instruments économiques et politiques, voire militaires, et ses institutions sont le meilleur moyen de surmonter les crises auxquelles nous sommes confrontés, et qui iront en s'intensifiant.

En 2030, l'Europe comptera dans ses rangs l'ensemble des pays du Sud-Est de l'Europe ; elle s'étendra peut-être jusqu'à l'Ukraine et à la Turquie. Il est par conséquent bien difficile de savoir comment il faudra procéder pour assurer un avenir prospère.

Les Européens doivent parler d'une seule voix et répondre ensemble aux défis communs. L'importance de l'énergie est de plus en plus grande et l'Europe devra investir toujours davantage pour assurer son approvisionnement. Ces efforts sont étroitement liés aux politiques d'immigration et aux problèmes posés, notamment par l'immigration clandestine, qui peut représenter une menace pour la sécurité intérieure.

M. José Manuel Barroso nous a dit que l'Europe doit être ouverte au changement, au dialogue et à l'échange d'idées. L'ouverture assurera la promotion de cette vision de l'Europe que j'ai évoquée : cette Europe puissante, qui parlera d'une seule voix, saura jouer son rôle pour le bien de tous sur la scène internationale. *(Applaudissements.)*

M. le président Gérard Larcher. Merci à tous.

Je retiens que les défis d'aujourd'hui peuvent utilement éclairer l'avenir et nous permettre de relever les défis économiques, sociaux et écologiques de demain. N'oublions pas de penser « local » et de bien définir les valeurs européennes : rien ne pourra se construire sans la compréhension des citoyens européens.

(La séance, suspendue à onze heures quinze, est reprise à onze heures trente.)

M. Miloslav Vlček, président de la Chambre des députés de la République tchèque. Mesdames, messieurs, je laisserai à chacun le soin de tirer des conclusions de ce débat. Je souhaite seulement vous informer que M. Hans-Gert Pöttering, président de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne, et moi-même avons souhaité qu'une délégation européenne se rende à Gaza et en Israël, dans le cadre de la présidence tchèque. Cette délégation, que je conduirai, sera composée de représentants de l'Assemblée parlementaire.

J'invite toutes les délégations des Parlements nationaux qui seraient intéressées à me contacter. Les dates de la mission et la composition de la délégation seront déterminées ultérieurement.

Je suis convaincu que nous pourrons, ensemble, faire progresser le processus de paix dans la région.

Débat sur le projet de conclusions de la Présidence

M. le président Gérard Larcher. Certains d'entre vous nous ont fait part de demandes de modifications du texte du projet de conclusions de la Présidence.

Nous avons fait distribuer une version modifiée de ces conclusions tenant compte de vos demandes et établissant une synthèse des différents souhaits exprimés. Une nouvelle version, intégrant les propositions qui viennent d'être faites, est disponible en français et le sera en anglais dans quelques instants.

Je vous rappelle que notre objectif est d'adopter par consensus ce qu'il est convenu d'appeler les « conclusions de la Présidence ». Il s'agit dès lors d'aboutir à un accord général sur des conclusions reflétant de la manière la plus fidèle possible les débats très riches que nous avons eus entre nous, même si chacun aurait sans doute souhaité une rédaction quelque peu différente. Mais nous devons tenir compte de toutes les sensibilités et nous assurer que les conclusions ne posent de problème de fond à aucun d'entre nous.

C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire en essayant de dégager un équilibre entre les modifications suggérées par différentes délégations à partir du texte qui vous a été présenté hier en début de soirée.

Je vous propose de passer successivement en revue les paragraphes du projet de conclusions.

Remarques préliminaires

M. le président Gérard Larcher. Je vous propose tout d'abord de vous prononcer sur les six paragraphes des « Remarques préliminaires ».

(Les paragraphes 1 à 6 des « Remarques préliminaires » sont adoptés.)

Conclusions de la Présidence

M. le président Gérard Larcher. Nous en venons maintenant aux « Conclusions de la Présidence » proprement dites.

Dispositions « Concernant l'avenir institutionnel de l'Union et la mise en œuvre des dispositions du Traité de Lisbonne par les Parlements nationaux »

Mme Barbara Prammer, présidente du Conseil national d'Autriche. Si nous sommes tous d'accord sur le fait que le Conseil européen des 11 et 12 décembre 2008 a tracé

la voie, pourquoi ne pas nous en « féliciter », dans le paragraphe 1, au lieu de nous contenter de l'« observer » ? Je crois que nous donnerions de la sorte un signal plus positif.

M. Georgi Pirinski, président de l'Assemblée nationale de Bulgarie. La formule « un cadre institutionnel renoué *propre* à rapprocher l'Europe de ces citoyens » gagnerait à être modifiée.

M. Alan Haselhurst, vice-président de la Chambre des Communes du Royaume-Uni. Je recevrais une volée de bois vert à la Chambre des Communes si je souscrivais à la proposition de notre collègue autrichienne, car tous nos collègues britanniques ne se « félicitent » pas que le Conseil européen ait tracé cette voie-là.

Il me semble, en outre, que conserver le mot « observent » serait plus respectueux vis-à-vis des pays où le processus de ratification du Traité de Lisbonne se poursuit.

M. le président Gérard Larcher. Nous sommes très attentifs à ce processus et nous souhaitons en particulier que le peuple irlandais puisse accompagner le Traité de Lisbonne.

M. John O'Donoghue, président de l'Assemblée nationale d'Irlande. La dernière phrase du paragraphe souligne que le Conseil européen a apporté une réponse aux préoccupations des Irlandais. Pour autant, on ne saurait anticiper le résultat du référendum, même si j'espère qu'il apportera une bonne nouvelle à l'Europe, un récent sondage montrant que l'opinion soutient de plus en plus la ratification.

M. le président Gérard Larcher. Je vous propose d'adopter le paragraphe 1 dans la rédaction suivante :

« Les présidents observent la poursuite du processus de ratification du Traité de Lisbonne, qui dote l'Union d'un cadre institutionnel renoué propre à rapprocher l'Europe de ses citoyens, en particulier grâce au renforcement des prérogatives des Parlements, qu'il s'agisse des Parlements nationaux ou du Parlement européen. Ils observent que le Conseil européen des 11 et 12 décembre 2008 a tracé la voie pour rendre possible l'entrée en vigueur du Traité d'ici à la fin de l'année 2009 en s'engageant à apporter des garanties juridiques visant à répondre aux préoccupations exprimées par le peuple irlandais. »

(Le paragraphe 1, ainsi modifié, est adopté.)

(Le paragraphe 2 est adopté, de même que les paragraphes 3 à 8.)

Dispositions « Concernant l'implication des Parlements dans la gestion des crises »

(Le paragraphe 9 est adopté, de même que le paragraphe 10.)

M. Arunas Valinskas, président de la Diète de Lituanie. La solidarité est une valeur constante de l'Union. Insister sur le fait qu'elle est nécessaire « en temps de crise » me paraît donc réducteur et je propose par conséquent de supprimer ces mots à la fin du paragraphe 11.

M. le président Gérard Larcher. Qu'en pensent les représentants de la Pologne et du Danemark, qui sont à l'origine de cette rédaction du paragraphe ? *(Assentiment.)*

(Le paragraphe 11, ainsi modifié, est adopté.)

M. Alan Haselhurst, vice-président de la Chambre des Communes du Royaume-Uni. S'il est nécessaire que l'Europe s'exprime d'une seule voix face à la crise, il me semble excessif d'utiliser à trois reprises, au paragraphe 12, le verbe « souhaiter ».

M. Gianfranco Fini, président de la Chambre des députés d'Italie. Je comprends les réticences de notre collègue, même si l'idée d'une vision commune fonde précisément l'Union européenne.

M. Alan Haselhurst, vice-président de la Chambre des Communes du Royaume-Uni. Nous pourrions vous proposer avant la fin de la discussion une rédaction apte à satisfaire les uns et les autres.

M. le président Gérard Larcher. Le paragraphe 12 est réservé jusqu'après la fin de l'examen des autres paragraphes.

(M. Bernard Accoyer reprend place au fauteuil présidentiel.)

M. le président Bernard Accoyer. Nous poursuivons l'examen des paragraphes du projet de conclusions.

Nous en arrivons au paragraphe 13.

M. John Roper, vice-président de la Chambre des Lords du Royaume-Uni. Le paragraphe 13 ne traite pas uniquement de la gestion des crises, mais aussi des échanges interparlementaires au sens large. Je suggère donc que l'on place avant ce paragraphe le sous-titre « Concernant les pratiques des Parlements pendant les présidences européennes », actuellement placé avant le paragraphe 14.

(Il en est ainsi décidé.)

**Dispositions « Concernant les pratiques des Parlements
pendant les présidences européennes »**

(Le paragraphe 13 est adopté, de même que le paragraphe 14.)

Dispositions « Concernant l'avenir de l'Europe à l'horizon 2030 »

(Le paragraphe 15 est adopté, de même que les paragraphes 16 et 17.)

Mme Barbara Prammer, présidente du Conseil national d'Autriche. Il me semble imprudent d'écrire, au paragraphe 18, que le cadre institutionnel sera un élément déterminant pour l'avenir de l'Union alors que les décisions en la matière n'ont pas encore commencé à être appliquées. Cela pourrait poser problème dans plusieurs Parlements nationaux, en particulier en Autriche. Il a déjà été suffisamment difficile de s'engager dans la voie du Traité de Lisbonne pour que nous n'anticipions pas les conclusions du groupe de travail sur la coopération interinstitutionnelle.

Je propose donc la suppression de ce paragraphe.

(Le paragraphe 18 est supprimé.)

M. le président Bernard Accoyer. Nous en revenons au paragraphe 12, précédemment réservé.

Je vous donne lecture de la rédaction proposée par nos collègues britanniques :

« Les Présidents attendent de l'Union européenne qu'elle s'exprime d'une seule voix afin de jouer pleinement son rôle dans la réforme du système financier international, de renforcer la coordination des plans de relance nationaux et d'enclencher une dynamique coopérative dans l'intérêt commun », le reste sans changement.

(Le paragraphe 12, ainsi modifié, est adopté.)

M. Alan Haselhurst, vice-président de la Chambre des Communes du Royaume-Uni. Nous nous réjouissons que nos collègues aient accepté les modifications que nous avons proposées.

M. Gianfranco Fini, président de la Chambre des députés d'Italie. Je vous prie de m'excuser de revenir au paragraphe 4 : pourquoi y faire référence à d'autres langues que le français et l'anglais ? La publication dans la langue de chaque État est du ressort des Parlements nationaux.

M. le président Bernard Accoyer. Je propose que nous nous en tenions à la rédaction adoptée, à la demande de plusieurs collègues, lors de notre précédente conférence.

Merci à tous d'avoir participé à ce débat sur les conclusions de la présidence. Chacun a fait preuve de bonne volonté afin que nous parvenions à un accord. La version définitive de ces conclusions, intégrant vos dernières propositions, vous sera envoyée dès lundi.

Clôture de la Conférence

M. le président Bernard Accoyer. Nous voici arrivés à la fin de nos travaux. Je remercie tous les présidents et vice-présidents de Parlement d'être venus à Paris pour notre Conférence annuelle. Sachez que, pour ma part – mais je crois aussi m'exprimer au nom de Gérard Larcher –, je conserverai le meilleur souvenir de notre réunion.

Sur chacun des thèmes que nous avons abordés, les échanges ont été particulièrement riches et ont permis d'avancer des idées prometteuses pour l'avenir.

Ainsi, un large accord s'est dessiné pour renforcer la coopération interparlementaire et franchir une étape nouvelle dans la mise en œuvre de nos pouvoirs élargis. Les présidents d'Assemblée ont évidemment un rôle éminent à jouer dans ce domaine.

De même, les débats sur l'Europe et la gestion des crises ont montré que les Parlements pouvaient s'impliquer davantage et contribuer à rechercher des solutions communes, excluant clairement la voie dangereuse du protectionnisme.

Enfin, les échanges que nous avons eus ce matin sur l'avenir de l'Europe ont souligné, au-delà des différences naturelles entre les sensibilités nationales, notre préoccupation commune de doter l'Europe d'un projet qui puisse recueillir une large adhésion de nos concitoyens.

M. Per Westerberg, président du Parlement suédois, souhaite maintenant nous dire quelques mots.

M. Per Westerberg, président du Parlement de Suède. Monsieur le président, je vous félicite pour l'excellente organisation de cette conférence et vous remercie de votre hospitalité.

Je serai heureux, au nom du Parlement suédois, de vous accueillir à Stockholm, les 14 et 15 mai 2010, pour notre prochaine conférence. (*Vifs applaudissements.*)

M. le président Bernard Accoyer. Merci beaucoup pour cette invitation. Nous n'avons aucun doute quant à la qualité de l'accueil qui nous sera réservé en Suède.

Nous allons maintenant conclure la réunion par un déjeuner-croisière sur la Seine.

J'exprime aux interprètes notre gratitude à tous pour la qualité de leur travail et leur dévouement.

Mes chers collègues, je vous remercie très chaleureusement pour votre présence, pour votre participation active, pour votre volonté sans faille de faire progresser ensemble les grandes causes de l'Europe : la paix, la démocratie et le droit. (*Vifs applaudissements.*)

La séance est levée à douze heures cinq.